



## GOLDEN GATE YACHT CLUB

#1 Yacht Road, San Francisco, California USA 94123

### Déclaration

**New York, le 28 avril 2009** - La Cour Suprême de l'Etat de New York a publié aujourd'hui, à la demande du Golden Gate Yacht Club, une directive intimant l'ordre au Defender, la Société Nautique de Genève, de motiver les raisons pour lesquelles elle ne souhaite pas se soumettre à la Cour. La SNG a refusé de se soumettre à l'ordre et au jugement du 7 avril 2009 au sujet des dates de la prochaine America's Cup.

La Cour a planifié une audition le 14 mai 2009 à 09h30.

Au début du mois d'avril, la Cour d'appel de l'Etat de New York avait jugé à l'unanimité – 6-0 – que le GGYC était le challenger pour la prochaine America's Cup et que le prochain match se déroulera dans dix mois, au début du mois de février 2010.

Or, la SNG a unilatéralement déclaré, dans une lettre envoyée au GGYC la semaine passée, que le match devrait se dérouler au mois de mai 2010, en opposition avec l'ordre et le jugement de la Cour daté du 7 avril 2009. La SNG et les responsables d'Alinghi ont fait des déclarations similaires à la presse.

« En mettant en cause notre challenge légitime, ils ont déjà repoussé le match de juillet 2008 à février 2010 », a déclaré le porte parole du GGYC, Tom Ehman. « A présent, ils demandent un nouveau délai de trois mois, défiant par la même occasion le mandat clairement énoncé par la Cour. Trop, c'est trop. »

A l'occasion d'une réunion à la SNG la semaine passée, le GGYC a clairement réitéré son désir de disputer une America's Cup conventionnelle, en monocoques, ouverte à toutes les équipes.

Cette proposition a été catégoriquement rejetée par la SNG.

###

[Pour plus d'informations, veuillez consulter la page www.ggyc.com](http://www.ggyc.com)

**Contacts presse :**

Bernard Schopfer,  
bernard.schopfer@maxcomm.ch  
Mob : +41 79 332 11 76  
Prof : +41 22 735 55 30

Jane Eagleson,  
jeagleson@bmworacleracing.com  
Mob : +34-6202-80742